



AVIS PUBLIC CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL 2022

AVIS est donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier, que le conseil municipal a adopté le calendrier ci-dessous relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2022. Ces séances se tiendront à 19 h 30 aux dates suivantes :

17 janvier 2022	4 juillet 2022
7 février 2022	1 ^{er} août 2022
7 mars 2022	6 septembre 2022 (mardi)
4 avril 2022	3 octobre 2022
2 mai 2022	7 novembre 2022
6 juin 2022	5 décembre 2022

DONNÉ à La Pêche ce 30 novembre 2021.

Marco Déry
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci- haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 30 novembre 2021.

En foi de quoi je donne ce certificat le 30 novembre 2021.

Marco Déry
Directeur général et greffier-trésorier